

Paris, le 4 décembre 2009

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 DECEMBRE 2009
MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le :

**Lundi 21 décembre 2009 à 10h
30 avenue Kléber-75116 PARIS**

L'avis de convocation a été publié au BALO le 4 décembre 2009¹ ainsi qu'au Journal spécial des sociétés les 27 et 28 novembre 2009. L'avis de réunion a été publié le 13 novembre dernier.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

A propos de Foncière Développement Logements :

Foncière Développement Logements, détenu à 38,2% par Foncière des Régions est une SIIC (société d'investissements immobiliers cotée) spécialisée dans la détention d'actifs résidentiels. Présente en France et en Allemagne, elle détient un patrimoine valorisé de 3,4Mds€ (en juin 2009).

Foncière Développement Logements, dirigée par Thierry Beaudemoulin a adopté le statut de Société Anonyme le 10 novembre 2009. Bertrand de Feydeau en préside le Conseil d'Administration.

Foncière Développement logements est cotée sur Euronext Paris, ISIN : FR0000030181, MR-Compartiment B.

Contact :

Thierry Beaudemoulin
Directeur Général
contactfdlogements@fdr.fr
Tél.: 01 58 97 51 60

Retrouvez ce communiqué sur www.fdlogements.fr

¹ Consultez l'ordre du jour et les projets de résolutions sur le site internet de FDL dans la rubrique : Finances / Espace actionnaires et investisseurs / Assemblées Générales : documentation